

Madame,

J'ai bien reçu votre demande.

Pour votre parfaite information , je soutiens le mouvement des Gilets Jaunes et je suis intervenue de plusieurs façons depuis ces derniers jours :

- présence forte sur le terrain pour soutenir et échanger avec ce mouvement
- intervention hier mardi 27 novembre aux questions d'actualité au gouvernement à 15h50 pour dénoncer l'attitude du gouvernement
- dépôt et défense d'amendements contre l'augmentation des taxes sur les carburants dans le projet de loi de finances de 2018 et 2019 : amendements tous rejetés par la majorité "En Marche";

Concernant cette demande de destitution, il ne vous a pas échappé qu'il est nécessaire au préalable de constituer une Haute Cour composée des parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat qui jugera de la destitution ou non du Président. Or, pour constituer cette Haute Cour, il faut l'accord et le vote de l'Assemblée nationale qui est majoritairement au main des députés LREM. Nous avons donc aucune chance de faire aboutir la création de cette Haute Cour;

Désolée pour cette réponse négative

Bien cordialement

Valérie LACROUTE
Députée de Seine-et-Marne
Ancien Maire de NEMOURS